

Article 21 du Règlement

revoient en plus de quarante ans. Ont également assisté à cette réunion deux anciens combattants de la Première Guerre mondiale.

L'un des faits saillants de cette manifestation a été la cérémonie de la première pelletée de terre au chantier du Village du patrimoine ukrainien, à 35 miles d'Edmonton, où sera érigée la statue de Michael Luchkovich, le premier citoyen canadien d'origine ukrainienne à être élu député au gouvernement fédéral. L'inauguration officielle de la section des anciens combattants dans le Musée et Archives ukrainiens faisant état des nombreux services rendus par les Ukrainiens pendant les deux Grandes Guerres est un autre point saillant de cette rencontre.

Les Canadiens d'origine ukrainienne se sont distingués par leur courage et leur fierté en défendant la liberté au nom du Canada. Nous tenons à leur rendre hommage.

* * *

L'APARTHEID**L'AFRIQUE DU SUD—ON CRITIQUE LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT**

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je voudrais parler de la situation en Afrique du Sud. Ces jours derniers, le gouvernement a laissé entendre, par l'entremise du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), qu'il appartient aux Canadiens de réagir, après les révélations faites au sujet du comportement de certaines sociétés canadiennes dans ce pays.

Je tiens à dire, au nom de mon parti, que la réaction du gouvernement canadien nous paraît insatisfaisante. Ce dernier en effet devrait donner l'exemple et non pas s'en remettre à la population du soin de prendre des initiatives. Les Canadiens ne manqueront certes pas de réagir et d'exprimer l'indignation que leur inspirent les événements qui se déroulent en Afrique du Sud et le rôle qu'y jouent les sociétés canadiennes ayant toujours des investissements et du personnel dans ce pays.

Néanmoins, la situation qui se détériore de jour en jour en Afrique du Sud exige qu'on prenne les choses en main . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Soixante minutes.

* * *

[Français]

LES AÉROPORTS**LA SOCIÉTÉ BELL HELICOPTER—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

Mme Lise Bourgault (Argenteuil—Papineau): Monsieur le Président, la circonscription d'Argenteuil-Papineau aura au cours des 15 dernières années subi tous les affronts du précédent gouvernement libéral.

Après Mirabel et son expropriation sauvage, voilà qu'un autre dossier, Bell Helicopter, hérité de nos prédécesseurs, fait depuis quelques jours les manchettes de tous les journaux.

Pourtant, monsieur le Président, ceux qui aujourd'hui prêchent la vertu et réclament que notre gouvernement règle le dossier rapidement n'ont pas hésité, à même les impôts et les taxes de tous les Canadiens, à monter ce *spot* publicitaire et

électoral à Mirabel. On pouvait lire dans une annonce publicitaire: 514 millions d'investissement—3,000 emplois permanents.

Depuis 1984, 30,000 *curriculum vitae* ont été expédiés à la Bell Helicopter, 30,000 personnes, monsieur le Président, ont espéré et fait des démarches. Les libéraux se sont moqués du public avec son propre argent.

En terminant, je tiens à rassurer les Canadiens, les Québécois et surtout mes commettants en leur affirmant que le ministre responsable discute avec la province afin de finaliser très prochainement le dossier. Bilan: 600 emplois, des vrais, des emplois conservateurs, sûrs, solides, rationnels et réalistes.

* * *

● (1110)

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE**LA MODIFICATION DE LA RÈGLE RELATIVE À L'ADMISSIBILITÉ—LES RÉPERCUSSIONS POUR LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS**

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, plus de 10,000 agriculteurs du sud-ouest de la Colombie-Britannique, de même que d'autres travailleurs saisonniers comme les bûcherons et les pêcheurs, ont récemment essuyé un coup très dur des mains du gouvernement conservateur. La nouvelle règle exigeant de la part du requérant 16 semaines de travail pour établir son admissibilité à de nouvelles prestations d'assurance-chômage aura des répercussions dévastatrices pour ces travailleurs, dont beaucoup sont des immigrants parrainés venant des Indes orientales et ne sont donc pas admissibles à l'assistance sociale. La nouvelle règle est fondée sur des statistiques de chômage complètement irréalistes. Les travailleurs agricoles sont déjà exclus de la plupart des mesures de protection de base.

Je veux me joindre aux membres du syndicat canadien des travailleurs agricoles et à leur président, Sarwan Boal, pour demander instamment au gouvernement conservateur de reconnaître les graves problèmes qui se posent aux chômeurs de la Colombie-Britannique, et de prendre des mesures immédiates pour annuler cette nouvelle règle sévère et punitive.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE**LA PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT**

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, les plus récents indicateurs économiques démontrent que l'économie québécoise continue d'afficher une progression soutenue. Depuis l'élection de notre gouvernement, il s'est créé 106,000 emplois au Québec. Le taux de chômage se situe maintenant à 10.6 p. 100 et c'est la première fois depuis cinq ans que le taux de chômage est inférieur à 11 p. 100.

La valeur des permis de construire émis durant les trois premiers mois de 1986 a augmenté de 54 p. 100. En 1985, les entrées de fonds additionnels ont été de plus de 833 millions de dollars dans le secteur de la construction. En mai 1986, les